

Rapport d'étape intérimaire



À la suite de la réunion annuelle de l'Association canadienne de la construction (ACC) et du gouvernement du Canada tenue au lac Meech en avril 2016, et à la demande de l'ACC, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), Construction de Défense Canada (CDC) et un groupe d'étude de l'ACC sur le paiement sans délai (fédéral) ont mis sur pied un groupe de travail mixte gouvernement-industrie. Les objectifs et les champs d'intervention du groupe de travail sont décrits dans la **Stratégie de mobilisation** du groupe de travail, document qui a été finalisé à la fin de 2016, puis traduit et approuvé aux fins de distribution par tous les membres du groupe de travail en février 2017.

Le groupe d'étude de l'ACC est composé d'entrepreneurs spécialisés, d'entrepreneurs généraux et de fournisseurs de services et a été constitué par le Comité exécutif de l'ACC à la suite d'une résolution du Conseil d'administration de l'ACC adoptée à la réunion du Conseil de l'automne 2015.

Le groupe de travail souhaite orienter les modalités contractuelles, les pratiques en matière de paiement et la culture du gouvernement fédéral en vue d'atteindre les objectifs formulés dans l'énoncé de principes de l'ACC concernant les paiements (4.15 - Paiements cca-acc.com/fr/acc/enonces-de-principes). Le groupe de travail est d'avis qu'il n'existe pas une initiative ou un « outil » unique qui est susceptible de régler le problème de paiement sans délai et, par conséquent, envisage un certain nombre d'initiatives qui, ensemble, amélioreront la ponctualité des paiements dans l'ensemble de l'industrie de la construction sur les projets fédéraux de construction.



CHAMPS D'INTERVENTION

En définissant le « problème », le groupe de travail a décrit comme suit sa vision des caractéristiques minimales que présenterait un marché qui fonctionne bien et qui bénéficierait de paiements en temps opportun sur les projets fédéraux :

- Les modalités de paiement contractuelles sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des projets de construction fédéraux devraient être équitables. Les documents normalisés de contrat/contrat de sous-traitance de l'industrie qui ont reçu l'aval de l'ACC constituent la référence en matière de modalités « équitables » utilisée par le groupe de travail.

- Les montants incontestés, y compris les montants de la retenue, tout au long de la chaîne contractuelle, sont payés conformément aux modalités de paiement équitables du contrat/ contrat de sous-traitance.
- Les dates auxquelles les paiements sont versés sont suffisamment transparentes afin de permettre aux parties intéressées de la chaîne contractuelle de prendre des mesures correctives en temps opportun.
- SPAC et CDC continuent de gérer des processus de paiement équitables et efficaces dans son champ d'intervention contractuel et, là où ils n'ont pas le contrôle, montrent l'exemple pour influencer de bonnes pratiques de paiement sur l'ensemble de la chaîne de paiement.
- L'industrie de la construction à tous les niveaux connaît les mécanismes contractuels et juridiques disponibles et agit avec assurance pour garantir des liquidités immédiates dans l'ensemble de l'industrie.



🇺🇸 OBJECTIF

Le groupe de travail s'emploie à mettre en œuvre des initiatives qui relèvent à la fois du gouvernement (SPAC et CDC) et de l'industrie et qui, de l'avis du groupe de travail, contribueront à améliorer le paiement en temps opportun sur les contrats fédéraux de construction de SPAC/CDC. Les initiatives envisagées par le groupe de travail comprennent certaines initiatives contractuelles et d'autres d'ordre non contractuel (c.-à-d. des énoncés de principes et des améliorations apportées aux processus administratifs).



🇺🇸 PRIORITÉS ACTUELLES

1. **Transparence** – SPAC et CDC sont en train de mettre au point un outil qui permettra d'afficher sur un site Web public les dates auxquelles ils émettent les paiements aux entrepreneurs principaux sur les contrats construction d'une valeur de plus de 100 000 \$.

- 2. Énoncé de principes** – Suite à l’adoption par le Conseil de l’ACC au printemps 2016 d’un énoncé de principes (4.15 - Paiements cca-acc.com/fr/acc/enonces-de-principes), SPAC et CDC ont adopté des principes préconisant une culture de paiement sans délai au sein du gouvernement et des intervenants de l’industrie. Ces principes seront inclus dans les futurs dossiers d’appel d’offres de construction.
- 3. Modalités de paiement équitables** – SPAC et CDC ont passé en revue leurs contrats normalisés pour veiller à ce qu’ils soient conformes et en harmonie avec les documents normalisés du CCDC.
- 4. Normes de service du gouvernement** – SPAC examine les processus internes afin de cerner des améliorations possibles quant au délai de paiement.
- 5. Formation/Sensibilisation** – Le groupe de travail s’emploie à créer du matériel de formation axé sur les modalités de contrat, les normes de service, les goulots d’étranglement fréquents, les recours en cas de retard de paiement et les pratiques exemplaires en matière de paiement dans le cadre de contrats fédéraux de construction. La formation pourrait être organisée de concert avec les associations locales de la construction afin d’en assurer la prestation conjointe avec le gouvernement sur la marche à suivre pour faire affaire avec SPAC et CDC.



CONTRATS DE CONSTRUCTION PAR RAPPORT AUX CONTRATS DE GESTION DES SERVICES IMMOBILIERS (BI)

Le gouvernement du Canada investit actuellement dans des projets de construction au moyen à la fois de contrats de construction et de contrats de gestion des services immobiliers, souvent appelés des « contrats BI-N » (p. ex BI-1 et BI-2). Les initiatives entreprises par le groupe de travail ne s’appliqueront pas aux contrats BI-1 ou BI-2 existants. Dans un premier temps, le groupe de travail se concentrera sur les initiatives visant à améliorer le délai de paiement tout au long de la chaîne contractuelle sur les contrats de construction conclus avec le gouvernement (les contrats gérés directement par SPAC et CDC et dont la valeur est supérieure à 100 000 \$). Dans un second temps, le groupe de travail étudiera la possibilité d’appliquer les initiatives établies à de futurs cycles d’approvisionnement de BI-N.



💰 EN PERSPECTIVE

Outre les priorités énoncées ci-dessus, le groupe de travail envisage plusieurs autres initiatives, entre autres, un examen des exigences en matière de retenues, un examen du processus de règlements des différends et une méthode simple pour procéder à une analyse comparative, au fil du temps, de l'expérience de l'industrie relative à la ponctualité des paiements et à évaluer l'incidence des différentes mesures prises par le groupe de travail. ●